

**Conseil Municipal du 15 novembre 20h
A VERTUZEY**

Etaient présents : A. FERIOLI, B. LEFEVRE, J. HERY, , MC REICHART, E. LOMBARD, D. SOLTANI, S. LEMAIRE, M. GERARD, M. LACROIX,(arrivée à 20h 30) JM. FAVAUT, Myriam MILLOT, JM COLLARD, S. DESSENANTE, M. GIRON, S. MENNUNI-THIEBLEMONT,

Etaient absentes : M SIATKA avec pouvoir à D. SOLTANI, A. EICHWALD, H. KIEFFER avec pouvoir à A. FERIOLI, J. PLANTEGENET, R. MAILLARD,

Lecture du compte rendu du précédent conseil :

Election du secrétaire de séance : D. SOLTANI à l'unanimité

Ordre du jour :

- 1- **Vente du véhicule NISSAN** : le maire rappelle que nous avons fait l'acquisition d'un véhicule en vue du remplacement du Nissan sachant qu'il ne passait au contrôle technique. Nous avons deux personnes intéressées et le personnel communal a été privilégié. Il est proposé d'accepter le chèque de 1 000 € de Philippe MICHEL. Le Maire signale pour information qu'en faisant lui-même les réparations et en a déjà pour 1 500€ il lui reste encore les amortisseurs à changer. UNANIMITE
- 2- **Tickets Sports, Artistiques et Culturels** : suite à la proposition de la commission jeunesse et du CCAS, il est proposé au conseil de reconduire pour cette année ce dispositif, à savoir : 20€ pour les enfants de 3 à 15 ans sur présentation d'une attestation de paiement ou d'une licence. UNANIMITE
- 3- **Proposition participation AQUA MOSA** : toujours sur proposition de la commission jeunesse et du CCAS qui proposent d'apporter une participation aux entrées piscine. La proposition serait d'acheter des « contres marques » à AQUA MOSA au prix de 5,50€ pour les adultes et 4,20€ pour les enfants et de les revendre 3€ adulte et 2,20€ pour les enfants soit une participation communale de 2,50€ adulte et 2,00€ enfants ; à raison de 1 par personne et par mois et ce à compter du 1^{er} janvier 2023. UNANIMITE
- 4- **Proposition de participer au CINEMA** : la commission jeunesse et le CCAS proposent également de participer aux entrées du CINEMA de COMMERCY. Toujours sur le même principe, il est proposé d'acheter les tickets d'avance et de fonctionner par des « contre marques » au prix de 5€ pour adulte et 4€ pour enfant. Proposition à la revente à 4€ pour adulte et 3€ pour enfant

à raison de 1 par personne et par mois, et ce à compter du 1^{er} janvier 2023.
UNANIMITE

- 5- **Proposition de participer aux repas livrés par l'ILCG** ; toujours dans le cadre du soutien à notre population, la commission jeunesse et le CCAS proposent d'apporter une aide au niveau du portage de repas à domicile. Sur Euville nous avons 5 personnes qui utilisent ce service, le prix du repas est de 11€ pour un repas livré à une adresse et de 9€ pour un second repas à la même adresse. Il est donc proposé de participer à hauteur de 1€ par repas, et ce à compter du 1^{er} janvier 2023. UNANIMITE
- 6- **Subvention Saint NICOLAS** : le Maire informe le conseil que suite à la demande de l'Association des Ecoliers EUVILLOIS et de l'Association les Encrines, la commission propose de subventionner cette manifestation à hauteur de 200€ par association à la condition qu'elle bénéficie réellement à tous les enfants de nos 4 villages. UNANIMITE
- 7- **Création d'une régie de recettes** spécifiques pour ce nouveau dispositif : le Maire rappelle que pour mettre en place ce nouveau dispositif, et une gestion transparente, nous sommes obligés de créer une régie de recettes. UNANIMITE
- 8- **Tarif affouages 2022-2023** : le Maire informe le Conseil que la commission bois propose de passer le prix du stère à 7 €. Au vote 17 pour et 1 abstention. (M. GERARD)
- 9- **Règlement des affouages** : (arrivée de M. LACROIX) : Denis SOLTANI Adjoint aux bois, fait lecture du règlement qui est proposé cette année pour la campagne 2022-2023 : les grands changements :
 - Modification pour affouage non fait ou mal fait forfait de 50€.
 - Façonnage du bois en forêt en fonction des conditions climatiques : toute dégradation sera facturée ;
 - Débardage du bois après validation et en fonction des conditions climatiques.
 - Bernard LEFEVRE fait remarquer et interroge le Conseil :
 - Quid de ceux qui revende du bois alors que le règlement l'interdit,
 - Quid de ceux qui prennent du bois alors qu'il se chauffent avec un autre moyen de chauffage,
 - Quid de ceux qui se font livrer du bois par semi-remorque sans tenir compte de la signalétique routière,
 - Comment peut-on repérer les prêteurs noms ?Denis SOLTANI prend note des remarques qui seront rappelées lors de la prochaine commission bois, mais surtout lors de la distribution des affouages. Il fait même une proposition de ne pas tirer au sort

les lots mais les affouagistes, en fonction du nombre de lots que nous aurions à distribuer. Règlement voté à l'UNANIMITE.

10-Coupes de bois délivrées pour les affouages 2022-2023 : Denis rappelle que sur le règlement apparaissent les coupes qui seront mises en affouages pour cette nouvelle campagne. Il précise en outre qu'en fonction du nombre d'affouagistes toutes ne seront pas distribuer, sachant qu'il faut conserver du bois de chauffage pour les années à venir. UNANIMITE.

11-Coupes de bois à marteler pour la campagne 2023-2024 : Denis énumère les coupes qui sont proposées en martelage par ONF. Ce martelage tient compte du plan d'aménagement forestier. 23a, 23b, 24u, 25u, 26u, 50u, 51a, 52a, et 53a. il précise en outre qu'une visite sera faite sur la forêt d'Euville, pour voir si des arbres ne sont dépérissant et donc bon à abattre tant qu'ils ont encore une valeur calorifique. UNANIMITE

12-Création d'un emploi permanent : Emma LOMBARD, Adjoint aux finances RH, signale que le centre de gestion nous a fait remarquer que nous ne pouvons pas utiliser le contrat pour surcharge d'activité plus de 12 mois sur les 18 derniers mois. Donc pour le poste occupé par Pascale dans le bus, nous ne pouvons plus agir comme cela. Il est proposé de créer un poste « emploi permanent » avec l'appellation emploi de service. Ce qui aurait pour effet si le service disparaît, l'emploi disparaît avec. Il est donc proposé de créer ce poste pour 4,71/35^{ème}. UNANIMITE

13-Remboursement de frais à une agent : le Maire rappelle que pendant une période de 10 jours nous n'avions plus internet et que pour se sortir de cette impasse nous avons eu recours à la location d'une FLY BOX, sauf que ce matériel ne peut être louer par un professionnel, c'est donc Sandrine DESSENANTE qui a pris cet équipement à son compte. Il est proposé aujourd'hui de lui rembourser cette location. UNANIMITE

14-Décisions modificatives :

15-Convention GRDF Ville ISSEY et VERTUZEY : le maire rappelle que nous avons déjà évoqué ces conventions mais nous en avons délibéré trop tôt, il est proposé aujourd'hui de valider ces deux projets de conventions et d'autoriser le maire à les signer. Le Maire signale en outre que les coûts sont précis à savoir : 120 708€ pour Ville Issey et 18 361€ pour Vertuzey. UNANIMITE

16- Motion pour les finances locales, proposition de l'AMF : les maires de France nous proposent d'appuyer par un vote de la motion ci-joint , afin de demander un soutien auprès de l'état sur nos finances locales : UNANIMITE

17-Reversement de la taxe d'aménagement : le maire rappelle que la loi vient de nous obliger à reverser tout ou partie de la taxe d'aménagement à la communauté de communes : après différentes réunions entre la CODECOM et nos collectivités, il a été validé le fait que

- les communes qui ont une zone d'activité communautaire sur leur territoire la commune reverse 80% de cette taxe d'aménagement et garde 20%
- les communes qui ont mis en place une taxe d'aménagement reversent 20% à la CODECOM et gardent 80%.

Il est proposé de suivre la proposition de la CODECOM. UNANIMITE

Fin de la réunion 21h 30

Le Secrétaire de séance
D. SOLTANI

CONFIDENTIEL